



**Lettre ouverte du service social MEEDDM
à monsieur Jean Louis BORLOO Ministre d'État**

Monsieur le Ministre,

Depuis de longs mois, les professionnels du service social de votre ministère, relayés par les organisations syndicales, alertent vos collaborateurs : secrétaire général, directrice des ressources humaines, chef du service du personnel et sous-directrice de l'action sociale, sur le devenir du service social du MEEDDM.

En effet, le MAAP souhaite positionner son service social composé de 14 assistantes de service social sur l'ensemble du territoire, sur 14 DDT(M) dont la majorité des agents est actuellement prise en charge par le service social du MEEDDM.

Cette exigence remet en cause 14 postes d'assistantes de service social du MEEDDM sans prise en compte de la situation des professionnels exerçant actuellement leurs missions au sein de ces services.

Cette situation est extrêmement préjudiciable, à la fois pour les professionnels concernés, qui n'ont aucune visibilité quant à leur avenir mais aussi pour tous les personnels, quel que soit leur ministère d'origine, qui composent ces services et qui sollicitent le service social.

Compte-tenu de l'ampleur des réorganisations en cours et des répercussions humaines qu'elles entraînent, il est primordial de mettre en œuvre les moyens nécessaires à un suivi et un accompagnement social de qualité.

La fusion des services doit constituer une opportunité pour renforcer le service social et son action au plus près des agents.

Le service social du MEEDDM par son positionnement, ses missions de service social du travail, sa proximité avec les agents, son professionnalisme, ses compétences, est un des acteurs clé reconnu unanimement.

Nous ne doutons pas que vous restez attaché au service social de votre ministère qui a toujours su, dans ce contexte de fortes turbulences, se mobiliser et apporter sa plus-value dans l'accompagnement et le suivi des agents.

C'est pourquoi nous vous interpellons solennellement sur le devenir du service social de votre ministère, et vous demandons d'intervenir au plus vite afin que le service social du MEEDDM soit conforté dans les services où son maintien est remis en cause.

Il est en effet tout à fait réalisable d'organiser la couverture sociale des DDI et DDT(M) en permettant aux services sociaux des différents ministères d'offrir aux agents et aux services une prestation de service social du travail efficiente et équitable d'une part, et de préserver les postes de tous les professionnels du service social d'autre part.

PÉTITION

« Service social du MEEDDM en danger »

Le :

Nom :

Prénom :

Service, Fonction :

Demande solennellement à Monsieur Jean-Louis BORLOO de conforter et positionner tous les postes d'assistant de service social du MEEDDM dans les services ou son maintien est remis en cause.

Signé

Didier.Lallement@developpement-durable.gouv.fr
jean-francois.carenco@developpement-durable.gouv.fr
Helene.Eyssartier@developpement-durable.gouv.fr
Rs.Drh.Sg@developpement-durable.gouv.fr
Sgp.Drh.Sg@developpement-durable.gouv.fr
corinne.arnoux@developpement-durable.gouv.fr

Fax : 01 40 81 73 69
Fax : 01 40 81 31 60
Fax : 01 40 81 69 20